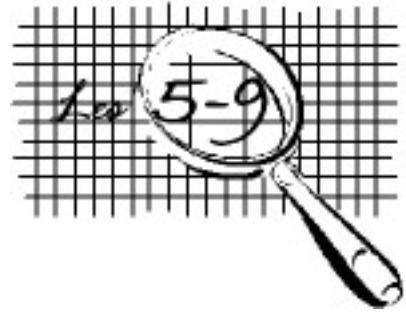


# BALISES



[www.les5-9.ch](http://www.les5-9.ch)  
[www.spv-vd.ch](http://www.spv-vd.ch)

No 16 novembre 2008

## L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 DECEMBRE EST DECISIVE POUR LES 5-9

D'importants changements se profilent dans l'organisation de l'école vaudoise, en particulier :

- suite à l'adoption d'*HarmoS*, le CYT va passer au primaire et le statut des semi-généralistes, des maîtresses et maîtres licenciés ainsi que de disciplines spéciales qui enseignent en 5-6 doit être rediscuté ;
- une nouvelle Loi scolaire doit voir le jour, notamment en réponse à l'initiative Ecole 2010 ;
- dans ce cadre, l'organisation des degrés 7-9 en trois filières bien distinctes doit être débattue et peut-être revue ...
- Par ailleurs et dans ce contexte, quel doit être l'avenir des actuelles associations de la SPV (AVECin, AVMP et 5-9) ? Les 5-9 doivent très rapidement s'approcher de l'Association vaudoise des maître-sse-s du primaire (AVMP). Faut-il militer pour qu'une seule grande association des enseignants de la SPV regroupe l'ensemble des enseignants « ordinaires » de l'école obligatoire ? Et faudrait-il alors créer des commissions ou des groupes de travail spécifiques au CIN, au primaire, et au secondaire I ... ?

**Les enjeux sont considérables, pour l'école vaudoise, les statuts des enseignants et ... l'association des « 5-9 »!**

**Et c'est au moment où le comité des « 5-9 » devrait être plus fort que jamais que 3 démissions y sont annoncées !**

**L'AG du 2 décembre est donc essentielle - même vitale - pour décider de l'avenir de l'association.**

*La secrétaire*  
[christine.sozerman@tvtmail.ch](mailto:christine.sozerman@tvtmail.ch)

# Eclairage sur les activités et les engagements des 5-9 en 2007 et 2008

(publié sous la responsabilité de la seule signataire)

## « L'école du succès ne se fait pas en excluant les mailons faibles »

Lors de la mise en discussion, à l'AG des 5-9, des « 26 mesures pour une école de la réussite » de la SPV, il a été décidé de former un groupe qui réfléchirait aux filières et au redoublement.

Il était en effet nécessaire, pour approfondir le débat, de construire une argumentation solide afin d'étayer encore mieux les orientations politiques de la SPV, notamment en réponse aux collègues à qui la voie unique « fait peur ».

Édouard Montagrin, José Ticon et la soussignée ont ainsi travaillé sur une nouvelle organisation du secondaire I et ont présenté le résultat de leurs travaux lors de l'AD SPV du 28 mai 2008, à Avenches.

Cet important travail a été salué et validé par l'AD<sup>1</sup>.

## Le projet HarmoS

Le Département a mandaté dix groupes de travail thématiques dont la mission est de *contribuer à la réflexion menée dans le cadre du projet HarmoS, en vue de rendre le système vaudois compatible avec celui des autres cantons, comme le prévoient l'Accord HarmoS et la Convention scolaire romande. Ce projet implique une refonte de la loi scolaire vaudoise*<sup>2</sup>.

Du côté des 5-9, Christophe Monney représente la SPV dans le groupe « Plan d'études et grilles horaires » et la soussignée participe aux travaux du groupe « Degré secondaire », qui doit traiter en particulier les questions relatives à la primarisation du CYT, à la perméabilité des filières et aux conditions de certification et de promotion ...

## Les « 5-9 » et les instances de la SPV

Le comité a été représenté à chaque Conférence des présidents ainsi que dans le groupe de travail « Intégration ».

Depuis l'AG de novembre 2007, le comité des 5-9 s'est réuni à 4 reprises.

L'ensemble de ces travaux ont été menés en étroite collaboration avec les permanents de la SPV.

Christine Sözerman



Christine Sözerman, Édouard Montagrin et José Ticon ont présenté un exposé des motifs sur la filière unique et le redoublement, le 28 mai 2008, lors de l'AD de la SPV d'Avenches

<sup>1</sup> On trouvera le document complet sous [www.les5-9.ch/pdf/AD08\\_expose\\_motif.pdf](http://www.les5-9.ch/pdf/AD08_expose_motif.pdf) ou sur le site de la SPV : « Exposé des motifs sur la question des filières et du redoublement au secondaire I dans l'école vaudoise » ainsi que des « Recommandations de mise en œuvre ».

<sup>2</sup> Les Groupes Thématiques HarmoS, DFJC, septembre 2008, p. 5

# 10<sup>e</sup> AG des « 5-9 »

mardi 2 décembre 2008

18h00

Renens, collège du Léman (salle polyvalente)

## Convocation

### Ordre du jour

1. Accueil et présences
2. Adoption du PV de l'AG du 8 novembre 2007
3. Rapport d'activités
4. Présentation des comptes et rapport des vérificateurs
5. Nomination des vérificateurs
6. - **Avenir des 5-9**, notamment dans le cadre du passage du CYT au primaire,  
- **et de son comité, suite à 3 démissions**  
message du Président de la SPV au nom du comité,  
débat et décision
7. Informations de la SPV (nouvelle politique salariale de l'Etat)
8. Divers et propositions individuelles

### PV de l'Assemblée générale des « 5 –9 » à Bussigny, jeudi 8 novembre 2007 (extraits)

27 personnes sont présentes.

Pierre-Henri Jost, vice-président, ouvre la séance. Il remercie le comité cantonal de la SPV d'être présent.

#### Rapport d'activités (commentaires)

➤ Rencontre avec Pierre Kolly (RH DGEO) : collègues titulaires d'un brevet primaire / de généraliste qui enseignent au SEC1

Un collègue a interpellé le comité : il n'a pu démarrer la formation de semi-généraliste

directement à sa sortie de la HEP. Maintenant cette formation n'existe plus.

De nombreux collègues ont été estimés trop âgés pour commencer une formation en HEP, ou ont été victimes de problèmes de santé au moment d'entreprendre le BFC ...

#### ➤ Groupe « Langues »

Suite à l'acceptation en votation populaire du projet HarmoS, l'allemand sera introduit en 3<sup>e</sup> et l'anglais en 5<sup>e</sup>. L'élève devrait avoir atteint les mêmes compétences dans les 2 langues à la fin de l'école obligatoire. Cela pose le problème d'une orientation basée sur les mathématiques et 3 langues : FRA, ALL et ANG.

3 membres des 5-9 ont participé aux travaux du groupe mis sur pied par le département à la demande de la SPV et qui a rendu son rapport à ce propos au début de l'été.

Il faudra en particulier repenser la grille horaire.

### ➤ Cuisine

L'Office des écoles en santé (ODES) prépare un projet « alimentation et activité physique ».

Tout le monde se plaint du passage à 3 périodes de cuisine, il sera difficile de récupérer la 4<sup>e</sup> période. En aucun cas les collègues ne doivent accepter d'enseigner 4 périodes et d'être payés pour 3. Le groupe cuisine des 5-9 doit être relancé.

### ➤ Groupe intégration de la SPV

Durant les 3 prochaines années, environ 700 élèves enclassés dans l'enseignement spécialisé seront « rapatriés » dans les classes régulières ; le groupe spécifique de la SPV travaille sur cette question, en particulier en ce qui concerne les conditions et les mesures à mettre à disposition de l'enseignant-e qui accueillera l'élève différent-e.

## Comptes 2006–2007 et rapport des vérificateurs

Jean-Luc Magnenat présente les comptes.

Ceux-ci ont été vérifiés. Jean-Denis Sahli confirme qu'ils sont bien tenus. L'assemblée donne décharge au caissier et au comité.

## Nomination des vérificateurs des comptes

Philippe Mercier passe 1<sup>e</sup> vérificateur.

Christine Delacour se propose comme 2<sup>e</sup>.

## Comité

Après 5 ans et demi passés au comité, Pierre-Henri Jost démissionne. Son engagement est salué. La secrétaire relève que le comité a besoin d'un/e président/e.

Aucun/e candidat/e ne se propose.

L'assemblée reconduit les 4 membres du comité : Jean-Luc Magnenat, Brigitte Klameth, Claire-Madeleine Ney et la soussignée, par acclamation et leur donne notamment comme mission de recruter.

## 26 mesures pour une école de la réussite

Pierre-Henri Jost a été surpris de recevoir l'information relative à la position de la SPV par mail, puis de la trouver dans la presse, sans consultation formelle des comités.

Jacques Daniélou, pdt de la SPV, répond que, notamment suite aux résultats PISA et et en regard des difficultés relatives aux représentations de la VSO et des élèves qui la fréquentent, le comité de la SPV se devait de mener une réflexion sur de nouvelles orientations à donner à l'école vaudoise. Le comité de la SPV est interrogé régulièrement, le président doit répondre aux journalistes sans position autre que la sienne propre. D'autre part, le député Yersin a déposé un postulat pour 2 filières, qui a été validé par le Grand Conseil.

Le but des mesures proposées, fruit d'un important travail du comité de la SPV, est donc de marquer une position, poser un concept pour lancer le débat public. Cette approche a été validée par la Conférence des présidents des associations de la SPV.

Lors de l'AG SPV du 14 novembre, l'Assemblée devra confirmer l'orientation du Comité cantonal et un débat, puis une validation, doivent avoir lieu lors de l'AD SPV de mai 08.

## Structure (débat sur la voie unique et les classes hétérogènes)

Du débat, il est notamment relevé que :

- Il faut 3 mois en 7<sup>e</sup> pour remonter le moral des élèves orientés en VSO.
- Les plus faibles seraient dépassés dans une filière unique.
- La pression est mise sur les élèves du CYT, les travaux doivent être « élitistes » pour faire la différence.
- Une expression fait peur : « sans différenciation structurelle », mais ce n'est pas sans différenciation pédagogique.
- Certains élèves régressent en 8<sup>e</sup>, quand ils n'ont pas « réussi » leur réorientation.
- Dans les ECR de 8<sup>e</sup>, 10 à 15 % d'élèves VSO ont des résultats de VSG.
- Il peut y avoir plus d'un enseignant en classe, tout est ouvert. Toute aide à l'élève est à promouvoir, il faut pouvoir s'occuper momentanément d'un groupe de besoin plutôt que de créer des niveaux. Il faut mettre en œuvre tout ce qui permettra à chaque élève d'arriver à son maximum.
- Effectif de classe souhaité : 18 élèves au maximum.

La moyenne d'entrée en apprentissage est dorénavant de 18,2 ans.

Jacques Daniélou rappelle notamment que 15% des élèves sont en grande difficulté. Ils sont majoritairement en VSO.

Il précise à nouveau que la SPV ne veut rien imposer, notamment sur la question de la filière unique, mais d'abord créer les conditions du débat.

## Négociations salariales

DECFO : Il a fallu 5 ans d'études « techniques » pour reclasser tous les fonctionnaires. L'enquête a permis d'obtenir des points selon un certain nombre de critères (la pénibilité, la formation...) permettant de déboucher sur une nouvelle grille.

La nouvelle grille salariale est simple : 18 classes.

Les enseignants de l'école obligatoire sont en classes 9, 10 et 11.

On ne progresse plus de classe en classe, mais à l'intérieur de sa classe.

Étalement des annuités sur 30 ans au lieu de 20 actuellement.

Une variation selon 3 grands moments : 3 fois 10 ans ; dans le 1<sup>e</sup>, la progression est la plus importante, dans le 3<sup>e</sup> la plus faible.

Une vraie amélioration : une moyenne de progression de 1,5% par an pour tous (actuellement de 22%, pour les plus bas salaires, à plus de 60 % pour les plus élevés).

La FSF et la SPV doivent trouver un chemin pour amender le système proposé, dans le sens d'une amélioration pour les employés de l'Etat. Ces négociations - débutées en juillet - s'annoncent difficiles.

*La 2<sup>e</sup> partie de l'assemblée est nourrie par une conférence de M. Claude Michaud, chargé de recruter de nouveaux formateurs d'apprentis ; ainsi que de la présentation du site [www.wikijob.ch](http://www.wikijob.ch) et de l'expérience « Chasse à l'info » qui peut être menée dans les classes.*

Christine Sözerman